SNIRS
Le + syndical CFE-CGC

CFE Services Publics CGC



SNIRS : Construire l'ESR de demain

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace

SCRUTIN DES 3 - 10 DÉCEMBRE 2026

UN SEUL CHOIX !

VOTEZ SNIRS-CFE-CGC

Pour un syndicalisme moderne, ouvert et constructif !

Bureau National SNIRS
secretariat@snirs-cfecgc.fr

Chères collègues, chers collègues,

L'historien que je suis souhaite commencer cet éditorial par une citation tirée *de Notes pour une révolution de l'enseignement* rédigées par notre éminent collègue Marc Bloch, peu de temps avant son exécution, « Ce qui nous a toujours frappé chez vos gouvernants, lui avait dit un ami étranger, c'est le peu d'intérêt qu'ils portent aux choses *de* l'esprit ». La situation a-t-elle véritablement changé depuis huit décennies ? En ce qui concerne la recherche, depuis des années, le financement accordé par l'Etat stagne voire régresse. Le pourcentage *de* la richesse nationale consacrée à la recherche publique est passé *de* 0,78% du PIB en 2016 à 0,75 % en 2024. Il faut nous faire entendre du ministère en votant !

La première raison de voter, c'est de montrer au ministère que, quel que soit notre statut, nous ne sommes pas indifférents au bon fonctionnement des instances de concertation inscrites dans le Code de l'éducation.

La deuxième raison de voter, et en particulier pour la liste que je mène au nom du Syndicat national indépendant de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur, qui regroupe les agents de la CFE-CGC, est d'être représenté au sein de cette instance ministérielle et d'y apporter la voix de la négociation et de la responsabilité. Bien souvent, beaucoup d'entre vous rejettent le syndicalisme, synonyme à leurs yeux de positionnements idéologiques, politiques, d'opposition systématique à toute évolution. Notre syndicat est favorable au dialogue social, à la co-construction de textes permettant de meilleures conditions de travail et la reconnaissance de l'engagement, personnel et collectif, qui peuvent permettre de faire progresser notre pays. Je n'ai jamais été défaitiste et je suis convaincu que nos dirigeants finiront par comprendre l'importance capitale de la formation des jeunes et de la recherche !

Le vote électronique organisé du 3 au 10 décembre demande à peine une dizaine de minutes qui vont déterminer les instances de dialogue au cours des quatre prochaines années. Ne laissez pas passer cette occasion. Votez pour la liste présentée par le SNIRS-CFE-CGC.

Laurent Coste,
Professeur d'histoire à l'université Bordeaux Montaigne
Membre du CNESER, Secrétaire général du SNIRS-CFE-CGC
Tête de liste au CSA ministériel

Bureau National SNIRS :
secretariat@snirs-cfecgc.fr

Un syndicat présent dans les instances nationales et force de propositions

Créé au sein du CNRS, le SNIRS est devenu en 2018, le syndicat de tous les agents de l'enseignement supérieur et de la recherche. Syndicat moderne, ouvert, constructif, attaché au dialogue social, il est affilié à la CFE-CGC dirigée depuis juin 2026 par Christelle Thiéffinne.

Le SNIRS et le parlement

- 11 octobre 2023. Réunion de travail à l'Assemblée nationale sur la santé.
- 28 juillet 2025. Entretien avec Thomas Cazenave, rapporteur spécial du budget enseignement supérieur.
- 24 septembre 2025. Intervention devant la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'assemblée.
- 6 octobre 2025. Réunion de travail sur le projet de loi de finance 2026 de l'enseignement supérieur.
- 16 avril 2026. Participation à la commission de l'assemblée nationale consacrée à l'intelligence artificielle et la protection des données.
- 8 septembre 2026. Participation à la commission des affaires culturelles et de l'éducation sur le projet de loi de finance 2027.

Entretien avec les Présidents des Opérateurs de l'État

- 17 octobre 2025 échange avec la Présidente de l'HCERES.
- 18 novembre 2025 entretien avec la Présidente nationale du CNOUS.
- 24 juin 2026 rencontre avec le nouveau PDG du CNRS.
- 1er juillet 2026 échange avec l'administratrice du CNAM.
- 14 septembre 2026 discussion avec le DGS de l'INSERM.

Interventions régulières lors des CNESER pléniers

- Le 10 mars 2026 le CNESER adopte la motion de la CFE-CGC demandant au gouvernement la transparence des critères d'attribution de la Subvention pour charge de service public des universités.

Retrouvez-nous sur X, bluesky, you tube « 3 minutes avec le SNIRS »

Bureau National **SNIRS :**
secretariat@snirs-cfecgc.fr

SNIRS
Le + syndical CFE-CGC

CFE Services Publics CGC



SNIRS : Construire l'ESR de demain

Des candidats au service de toute la communauté



Laurent Coste
Professeur des Universités
Bordeaux Montaigne
Tête de liste CSA MESRE



Catherine Brenner
Directrice de recherche
CNRS Villejuif
Tête de liste CSA CNRS



Hypolithe Assogbavi
DUG
CROUS de Lille



Christine Bousquet
Ingénieur d'études
CNRS Montpellier



Willy Bienvenut
Chargé de recherches
CNRS Saclay



Patricia Macaigne
Ingénieur d'Études
CNAM Paris

VOTEZ SNIRS-CFE-CGC

Pour un syndicalisme moderne, ouvert et constructif !

Bureau National SNIRS
secretariat@snirs-cfecgc.fr

SNIRS
Le + syndical CFE-CGC

CFE Services Publics CGC



SNIRS : Construire l'ESR de demain

Des candidats au service de toute la communauté



Bénédicte Chabanat

Coordonnatrice paye
Université Toulouse Capitole



Arnaud Hurel

Ingénieur de recherches
Museum (Paris)



Sophie Doulut

PRCE d'Anglais
Université de Perpignan



Raphael Gallet

Ingénieur d'études
CNRS Le Bourget

Flashez le QR code

Retrouvez nos candidats
et notre programme

VOTEZ SNIRS-CFE-CGC

Pour un syndicalisme moderne, ouvert et constructif !

Bureau National SNIRS
secretariat@snirs-cfecgc.fr

SNIRS Le + syndical CFE-CGC

CFE Services Publics CGC

Notre feuille de route 2026-2030

Le Conseil Social d'administration du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (CSA MESRE) est une instance consultative dont le rôle est essentiel pour nos carrières, nos conditions de travail, les moyens et l'organisation de l'ESR. Grâce au soutien des électrices et électeurs, le SNIRS y fera entendre, au cours des quatre prochaines années, une autre voix. Voici ses principales préconisations :

Écoutons et redonnons la parole aux agents

- Restauration du dialogue social et de la concertation dans chaque établissement.
- Renforcement de la prévention contre les discriminations et le management dysfonctionnel.
- Renforcement des cellules de signalement afin de raccourcir les délais d'intervention.
- Amélioration du fonctionnement des instances disciplinaires (transparence et harmonisation).
- Simplification de la procédure de protection fonctionnelle.
- Extension des délais de recours contre les décisions de l'administration.

Restaurons l'attractivité de nos métiers

- Revalorisation du point d'indice, des grilles indiciaires et des primes.
- Poursuite d'une politique de repyramidage plus transparente pour toutes les catégories d'agents titulaires de l'ESR.

Bureau National **SNIRS** :
secretariat@snirs-cfecgc.fr

SNIRS Le + syndical CFE-CGC

CFE Services Publics CGC

Une politique de ressources humaines ambitieuse

- Mise en place d'une politique pluriannuelle de recrutements, prenant en compte les évolutions démographiques et les besoins croissants en recherche et formation.
- Liberté de choix par les agents de leur Protection Sociale Complémentaire.

Améliorons nos statuts et nos carrières

- Préservation du statut national des agents titulaires de l'ESR.
- Création du statut d'enseignant du supérieur (ES) pour les collègues issus de l'enseignement secondaire affectés dans le supérieur et amélioration de leurs conditions de travail.
- Création de passerelles de mobilité pour tous les agents.
- Mise en œuvre dans chaque établissement d'un cadre de gestion des agents administratifs contractuels (garanties de carrière et de rémunération).
- Restauration d'une procédure nationale d'accès au corps des professeurs.

Modernisons le fonctionnement de nos établissements

- Compensation financière intégrale aux établissements de toute nouvelle charge financière RH décidée par l'État.
- Mise en œuvre d'une politique de simplification et d'harmonisation des procédures administratives et financières.
- Instauration de plus de transparence et d'équité dans les procédures de recrutement et de promotion de tous les personnels.

Bureau National **SNIRS :**
secretariat@snirs-cfecgc.fr

SNIRS
Le + syndical CFE-CGC

CFE Services Publics CGC



SNIRS : Construire l'ESR de demain

Les personnels votent par voie électronique pour les élections professionnelles du 3 décembre 2026, 8 heures, au 10 décembre 2026, 17 heures.

Pour effectuer votre vote par voie électronique, il vous faut :

- **Votre identifiant de vote** est votre adresse électronique professionnelle.
- Le **mot de passe élections** est défini par vous.
- La **notice explicative** et le **code de vote** sont déposés sur votre compte ENSAP (où est votre bulletin de salaire) depuis le mois d'octobre.

La connexion sécurisée au système de vote peut s'effectuer à partir de tout poste ou tout terminal connecté à internet. On peut voter sur le lieu d'exercice pendant les horaires de service ou à distance.

La **validation de votre vote** pour chaque scrutin (vote CSA ministériel/ CSA d'établissement, CAP ou CCP selon votre corps) **empêche toute modification.** La transmission du vote et l'émargement donnent lieu à la communication d'un accusé de réception.

1 *Je me connecte* au portail élections à partir du 3 décembre

2 *Je m'identifie*

3 *Je vote* pour le CSA ministériel, pour mon ou mes CSA de proximité (université, CNRS et université, INSERM et université, etc), et éventuellement pour une autre instance (CAP, CCP).

Tout électeur peut, en cas de besoin, être accompagné d'un électeur de son choix.
Un schéma sera consultable sur le site du SNIRS pendant la campagne électorale.
Un tutoriel sera disponible sur le site au début des opérations de vote.

Vous pouvez nous joindre au 01.44.96.45.27 les après-midi des jours ouvrables de la période de vote de 14 à 17h.

Bureau National SNIRS
secretariat@snirs-cfecgc.fr